

PLAN LOCAL D'URBANISME



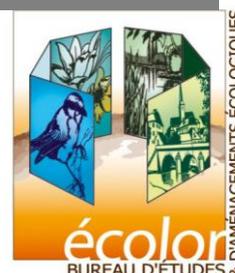
COMMUNE DE WITTRING



F – NOTICE TECHNIQUE sur l'alimentation en eau potable, l'assainissement et les traitements des déchets

Dossier approuvé par DCM du 03 juillet 2017

Monsieur le Maire
Claude WACKENHEIM



NOTICE TECHNIQUE SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT, D'EAU POTABLE ET SUR LA COLLECTE DES DECHETS

La présente notice, rédigée en application de l'article R123-14-3° du Code de l'Urbanisme, a pour objet d'exposer la situation actuelle des schémas des réseaux d'eau, d'assainissement et des systèmes d'élimination des déchets, existant ou en cours de réalisation.

A. NOTICE RELATIVE AU RESEAU D'EAU POTABLE

Le réseau actuel de distribution

Wittring adhère au Syndicat des Eaux de Sarralbe. Ce syndicat produit et distribue donc en Régie l'eau potable à environ 30000 abonnés sur 21 communes dont Wittring.

ORIGINE

L'alimentation en eau potable de ce syndicat est assurée principalement par les forages de WITTRING.

AQUIFERE D'ORIGINE

Roche gréseuse du massif vosgien

PRODUCTION

Les captages de WITTRING permettent de délivrer un volume moyen, en 2014, de 5830 m³/j sur le SIE de Sarralbe.

Sur la commune il existe des périmètres de protection de captage d'eau potable.

QUALITE DES EAUX

L'eau captée est de bonne qualité bactériologique d'après le rapport de l'ARS en 2014. L'eau subit un traitement de l'agressivité et une désinfection par chloration automatique ainsi qu'un traitement Ozonation, floculation et absorption sur charbons actifs.

• Physicochimie

Nitrates : éléments provenant principalement des pratiques culturales, des rejets domestiques et industriels. La limite de qualité est fixée à 50 milligrammes par litre (mg/L). La concentration moyenne annuelle a été de 1,32 mg/L avec un résultat maximum à 6,9 mg/L.

Pesticides : éléments provenant principalement de l'infiltration d'herbicide et de fongicides. La limite de qualité est fixée à 0,1 microgramme par litre (µg/L) et par substance. Environ 400 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau.

L'eau est restée conforme pour l'ensemble des pesticides analysés.

Dureté : correspond à la teneur en calcium et magnésium. La valeur moyenne annuelle du TH a été de 25,07 F.

Agressivité : l'eau distribuée est légèrement agressive.

Florures : oligo-éléments d'origine naturelle. La concentration moyenne annuelle en fluor a été de 0,04 mg/L.

- Informations sur le réseau communal

En 2015, le volume facturé par la commune de WITTRING est de 31540 m³/an (dont 2736 m³ pour les grands consommateurs). Par conséquent, le volume correspondant à une consommation domestique est de 28804 m³.

Sur ces mesures, la consommation moyenne journalière s'élève à 82 m³/j pour une population de 824 habitants.

La consommation spécifique par habitant est donc de 99 litres/jour pour les particuliers.

- Défense incendie

La défense incendie de WITTRING est assurée par **33** poteaux incendie dont 10 sont non conformes.

Les perspectives

Le Plan Local d'Urbanisme définit un secteur d'urbanisation future (IAU) d'une superficie totale de 1 hectare.
Le reste de l'urbanisation se fera à l'intérieur du bâti existant.

- Evolution des besoins

- Evolution de la population

Le PLU prévoit une augmentation de la population d'environ 50 habitants, ce qui amènerait une population à Wittring d'environ 880 habitants d'ici 10 ans.

- Besoins moyens

La consommation spécifique moyenne actuelle s'élève à 99 litres par habitant et par jour, ce qui correspondra à une consommation moyenne de 5 m³ par jour pour 50 habitants futurs.

Ce volume est actuellement disponible.

- Développement du réseau

- Zones urbaines UA, UB

Les parcelles construites ou dents creuses dans ces zones équipées ne nécessiteront pas d'extensions supplémentaires du réseau.

- Zone à urbaniser IAU

Le réseau actuel de la commune permet la desserte de la zone.

Une canalisation de DN 100 dessert les dernières constructions de la rue des Tuileries et une canalisation de DN 125 dessert la rue des alliés.

L'alimentation de la zone IAU se fera à partir des canalisations existantes. Une extension sera nécessaire en fonction de l'organisation du bâti.

- **Défense incendie**

La commune assurera la défense incendie des secteurs d'urbanisation future inscrits au PLU.

B. NOTICE RELATIVE AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

La présente note technique descriptive décrit d'une façon synthétique, les caractéristiques du réseau au stade actuel de l'urbanisation d'une part, et dans la perspective d'un développement des zones d'extension prévues au PLU, d'autre part.

Le réseau actuel de collecte

Le réseau d'assainissement existant se situe en rive gauche de la Sarre et couvre une grande partie du village. Ce réseau est de type unitaire.

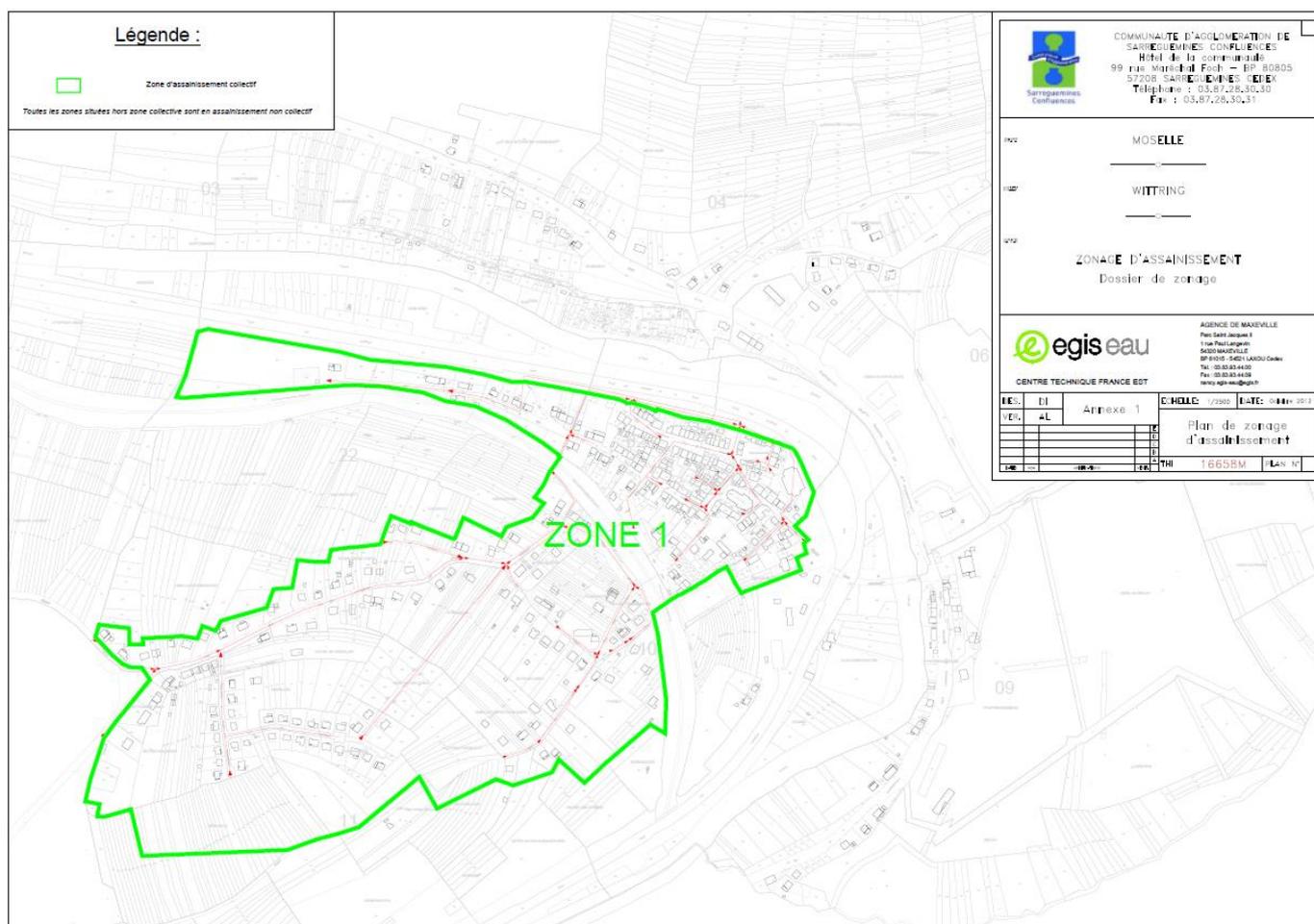
Le secteur de bâti, en rive droite de la Sarre, n'est pas desservi par les réseaux d'assainissement.

Le zonage d'assainissement a été approuvé, en conseil municipal, le 1^{er} juillet 2013 (voir carte ci-après).

Le village en rive gauche de la Sarre est en assainissement collectif,

Le secteur bâti en rive droite de la Sarre est en assainissement autonome, ainsi que les habitations en bordure du canal des Houillères et de la Sarre, et quelques habitations isolées (fermes) à l'Ouest du village.

La commune dispose d'une unité de traitement des eaux usées (station d'épuration) au bout de la rue de la Gare. Cet équipement a une capacité de 1300 équivalents/habitant.



Un audit de mars 2016 fait état d'une bonne qualité d'épuration de la STEP.

Synthèse des résultats

	Volume (m ³)	DBO5eb	DCOeb	MEST	N-NH ₄	NK	NGL	PT
Teneurs entrée station (mg/l)	342	55	139	87	11,8	19,0	19,0	2,4
Teneurs sortie station (mg/l)	342	3,0	15,0	3,0	0,50	1,2	2,6	1,0
<i>Normes de rejet (mg/l)</i>	<i>/600</i>	<i>20</i>	<i>80</i>	<i>25</i>	<i>15</i>	<i>12</i>	<i>/</i>	<i>3.5</i>
Charges entrée station (kg/j)	342	18,8	48	30	4,0	6,5	6,5	0,82
Charges sortie station (kg/j)	342	1,0	5,1	1,0	0,17	0,41	0,89	0,34
Rendement (%)	/	95	89	97	96	94	86	58
<i>Normes de rejet (%)</i>	<i>/600</i>	<i>90</i>	<i>80</i>	<i>90</i>	<i>70</i>	<i>75</i>	<i>/</i>	<i>50</i>

DCO/DBO5 : 2,5

DBO5/NK/PT : 100/35/4

Taux de charge hydraulique : 114 %

Taux de dilution : 500 %

DCO/NK : 7,3

DCO/NK/PT : 100/14/2

Taux de charge organique : 24 %

Taux de collecte : 66 %

Le réseau futur

Desserte de la zone IAU

Cette zone est située en zone d'assainissement non collectif dans le zonage d'assainissement approuvé en 2013.

Or, lors de son aménagement ce secteur sera relié à l'assainissement collectif de la commune. La zone d'assainissement devra être modifiée afin d'inclure la zone IAU en assainissement collectif.

Desserte des zones A (agricoles)

La zone A, zone non constructible est en assainissement autonome. En cas de nouveau projet de construction, un dispositif d'assainissement non collectif sera nécessaire.

C. NOTICE RELATIVE AU TRAITEMENT DES DECHETS

La collecte des déchets ménagers et recyclables, appelée collecte « MULTIFLUX » est gérée par le SYDEME, auquel adhère la communauté de communes de l'Agglomération de Sarreguemines Confluences.

Cette collecte s'effectue, une fois par semaine, avec un système de 3 sacs de couleurs différentes :

- **sacs orange** pour les déchets recyclables (bouteilles en plastiques, emballages en aluminium, briques en cartons, papier, journaux, ...),
- **sacs verts** pour les biodéchets (fermentescibles),
- **sacs bleus** pour les déchets résiduels.

La collecte de ces trois sacs est hebdomadaire, dans des bacs roulants de 120 ou 240 litres.

Fréquence des enlèvements

La fréquence de passage des bennes de collecte est hebdomadaire.

Lieu d'acheminement et type de traitement

L'ensemble des sacs est acheminé au centre de tri multiflux de Sarreguemines, équipé d'un système de reconnaissance optique permettant d'identifier la couleur des sacs et redirige les différents types de déchets vers les structures adaptées de traitement.

- Les sacs orange sont acheminés au centre de tri de Sainte-Fontaine (à Saint Avoird),
- Les sacs verts sont dirigés vers le centre de valorisation par méthanisation de Morsbach, géré par Méthavalor.
- Les sacs bleus sont dirigés vers une unité de valorisation en Allemagne.

Déchèterie / Point d'apport volontaire

Les déchetteries sont situées à Woustviller, Sarreguemines, Zetting et Rouhling WITTRING est équipé de borne de collecte de verre en apport volontaire et d'une benne à déchets verts près de l'atelier municipal.